

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01357 Numéro SIREN : 877 778 902 Nom ou dénomination : AB PLOMBERIE
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2021 sous le numéro de dépôt B2021/001366

Désignation de l'entreprise Société AB PLOMBERIE SASUNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 1314 Chemin du Mont de38890 ST CHEFNuméro SIRET * 8 7 7 7 7 8 9 0 2 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

0

ACTIF

Brut

Amortissements - Provisions

Exercice N clos le

Exercice N-1 clos le

3 0 0 9 2 0 2 00 0 0 0 0

Net

Net

1

2

3

4

Immobilisations
incorporelles

Fonds commercial *

Autres *

010

012

014

016

Immobilisations corporelles *

028

18 000

030

3 600

14 400

Immobilisations financières * (1)

040

15

042

15

Total I (5)

044

18 015

048

3 600

14 415

Matières premières, approvisionnements,
en cours de production *

050

1 120

052

1 120

Marchandises *

060

062

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances
(2)

Clients et comptes rattachés*

068

10 982

070

10 982

Autres * (3)

072

1 335

074

1 335

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

60 467

086

60 467

Charges constatées d'avance *

092

094

Total II

096

73 904

098

73 904

Total général (I+II)

110

91 919

112

3 600

88 319

PASSIF

Exercice N
NET

1

Exercice N-1
NET

2

Capital social ou individuel *

120

1 000

Ecart de réévaluation

124

Réserve légale

126

Réserves réglementées*

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales
d'artistes vivants *)

131

132

Report à nouveau

134

Résultat de l'exercice

136

36 650

Provisions réglementées

140

Total I

142

37 650

Provisions pour risques et charges

Total II

154

Emprunts et dettes assimilées

156

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

19 581

Fournisseurs et comptes rattachés *

166

8 130

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)

169

8 947

172

22 958

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

50 669

Total général (I + II + III)

180

88 319

REVENUS

(1) Dont immobilisations financières à moins
d'un an

193

(4) Dont dettes à plus d'un an

195

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(5) Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice *

182

18 000

(3) Dont comptes courants d'associés
débiteurs

199

(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations
cédées au cours de l'exercice *

184

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 88 318.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 231 976.16 Euros et dégageant un bénéfice de 36 650.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

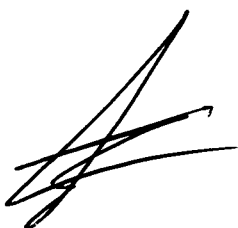
Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des immobilisations

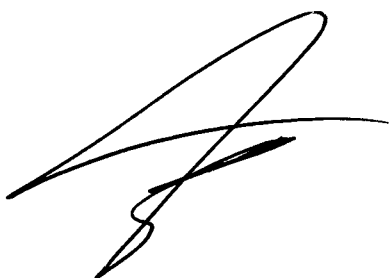
	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport			18 000
TOTAL			18 000
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	15		18 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			18 000	18 000
TOTAL			18 000	18 000
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL			18 015	18 015

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		3 600		3 600
TOTAL		3 600		3 600
TOTAL GENERAL		3 600		3 600

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	3 600				
TOTAL	3 600				
TOTAL GENERAL	3 600				



ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	10 982	10 982	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 335	1 335	
TOTAL	12 317	12 317	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 130	8 130		
Personnel et comptes rattachés	2 980	2 980		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 914	1 914		
Impôts sur les bénéfices	7 370	7 370		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 460	1 460		
Autres impôts taxes et assimilés	287	287		
Groupe et associés	8 947	8 947		
TOTAL	31 088	31 088		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	8 946			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	2 434
Total	2 434

Détail des charges à payer

	Montant
CONGES PAYES	1 497
CHARGES /CONGES PAYES	667
TAXE APPRENTISSAGE	76
FPC	194
Total	2 434

Le 02/11/2020
MR ASSE-BILLE



AB PLOMBERIE

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros**

**Siège social : 1314 Chemin du Mont de crucilleux,
38890 SAINT-CHEF**

877 778 902 RCS VIENNE

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 30 septembre 2020

Monsieur Jean ASSE-BILLE, associé unique et Président de la société AB PLOMBERIE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 septembre 2020, l'activité de la Société a été la suivante :

Notre société a essayé de maintenir son activité.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2020, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Il n'est pas possible de mentionner d'éventuelles perspectives d'avenir dans le contexte actuel de la crise sanitaire du COVID-19 qui aura d'inévitables conséquences financières et sociales.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 231 976 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 103 502 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 59 973 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 585 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 14 172 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 6 066 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 0 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 3 600 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 4 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 187 902 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 44 076 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de -56 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 44 020 euros.

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 7 370 euros,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 36 650,12 euros.

Au 30 septembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 88 319 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 36 650,12 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	36 650,12 euros
A la réserve légale	100,00 euros
Solde	----- 36 550,12 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 36 550,12 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 37 650,12 euros.

Distributions antérieures de dividendes

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

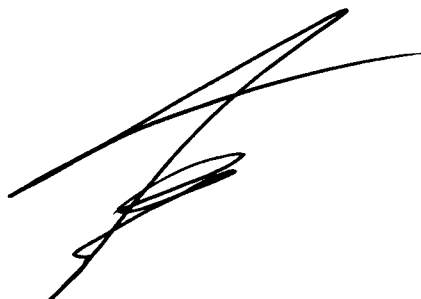
ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Il convient de statuer sur la rémunération du Président.

Fait à SAINT-CHEF
Le 15 février 2021



AB PLOMBERIE

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros**

**Siège social : 1314 Chemin du Mont de crucilleux,
38890 SAINT-CHEF**

877 778 902 RCS VIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 15 FEVRIER 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 30 septembre 2020

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 36 650,12 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	36 650,12 euros
A la réserve légale	100,00 euros

Solde	36 550,12 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 36 550,12 euros.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président

